

LICENCE MUSICOLOGIE, PARCOURS "FORMATION SUPÉRIEURE DE MUSICIEN INTERPRÈTE" (FOSMI)

DOMAINE(S) :

ARTS - LETTRES - LANGUES

MENTION	Musicologie
DISCIPLINE(S)	Musicologie
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
COMPOSANTE(S)	IECI - Institut d'études culturelles et internationales
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Cette licence FOSMI s'inscrit dans le schéma européen des diplômes de l'enseignement supérieur, le LMD licence, master, doctorat. Elle s'adresse :

- » aux musiciens interprètes pratiquant un instrument ancien désireux d'approfondir leur démarche et d'évaluer leur place dans le monde moderne, à travers la création contemporaine en particulier ;
- » aux musiciens interprètes pratiquant un instrument moderne désireux d'une approche historique et musicologique de leur pratique, et d'une bonne connaissance des musiques anciennes en particulier.

Les enseignements reposent sur les ressources pédagogiques, intellectuelles et artistiques des établissements suivants :

- » Le CR de Rueil-Malmaison le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Versailles et du Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de la vallée de Chevreuse ;
- » Centre de musique baroque de Versailles ;
- » Institut d'études culturelles et internationales de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le choix d'un enseignement équilibré, ménageant pratique artistique de haut niveau et vaste culture humaniste, vise à permettre aux futurs diplômés un exercice éclairé de leur art. Le programme englobe l'étude d'un vaste patrimoine hérité de civilisations, de sociétés, de personnalités disparues et se propose de rendre compréhensible et accessible l'activité humaine du temps présent.

Le répertoire musical baroque des XVII^e et XVIII^e siècles fera l'objet d'une grande attention. Toutefois, l'étude porte sur d'autres périodes de l'histoire de la musique, de la pensée et des arts, ainsi que sur la situation politique, économique et social de ces époques.

Spécificités de la formation

Il sera proposé aux étudiants-musiciens de :

- » perfectionner leur pratique instrumentale à partir de répertoires médiévaux jusqu'aux œuvres de compositeurs contemporains ;
- » s'approprier les traités d'interprétation instrumentale et de composition musicale disponibles ;
- » élargir le champ de leurs connaissances et de leurs pratiques musicales, notamment au sein d'ateliers divers ;
- » produire des programmes musicaux sur des scènes professionnelles de diffusion artistique ;
- » approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'histoire des sociétés humaines, de l'histoire des idées, de la littérature, des arts en général et de la musique en particulier ;
- » approfondir leur maîtrise de l'anglais (notamment musicologique) ou de se perfectionner en français (pour les étudiants étrangers) ;
- » s'initier aux cultures numériques adaptées aux champs des humanités et de la pratique musicale ;
- » découvrir les ressorts de l'activité économique, les règles fondamentales du droit et l'activité des institutions culturelles contemporaines où s'inscrira leur avenir professionnel.

Compétences développées

La licence MIP, parcours "Formation supérieure de musicien interprète" (FoSMI) apportera aux étudiants-musiciens :

- » technicité instrumentale ou vocale dans le domaine des musiques du patrimoine musical européen, du Moyen âge à nos jours ;
- » ouverture à d'autres esthétiques et à d'autres arts ;
- » capacité à exercer leur art dans les circuits professionnels de diffusion ;
- » connaissance éclairée du monde contemporain ;
- » aptitude à prolonger leurs études au niveau " Master ".

Partenaires

- > Consulter le site du conservatoire de la Vallée de Chevreuse
- > Consulter le site du conservatoire de Versailles

Conditions d'admission

Diplômes requis :

- » baccalauréat ou diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence ;
- » diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DINOP), Diplôme d'études musicales (DEM), médaille d'or et premier prix d'un établissement d'enseignement public de la musique.

Inscription

La licence MIP, parcours "Formation supérieure de musicien interprète" (FoSMI) est une **formation sélective**. Les candidats sont pré-sélectionnés sur dossier, puis auditionnés avant d'être déclarés admis.

Déroulement de l'audition :

Pour les instrumentistes

- Exécution d'un programme instrumental libre intégrant des pièces d'esthétiques différentes.
- L'une au moins des pièces doit être accompagnée (sauf pour l'orgue et le clavecin).
- Ce programme doit être d'une durée totale de 20 minutes environ: le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment,
- Entretien avec le jury portant notamment sur le projet d'études.

Pour les chanteurs :

- 1 pièce de musique française avec récitatif,
- 2 pièces de styles différents et dans des langues étrangères distinctes,
- Entretien avec le jury portant notamment sur le projet d'études.

Les auditions pour l'entrée en L1, mais aussi en L2 MIP-FoSMI et L3, se dérouleront **du 22 avril au 7 mai 2024** au Conservatoire à rayonnement régional de Versailles et au CRR de Rueil-Malmaison.

Les inscriptions se font via la plateforme Parcoursup. Pour les étudiants souhaitant intégrer une L2 MIP-FoSMI ou une L3, l'inscription est à effectuer via l'application E-candidat.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**
 - Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle
- Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 1

Bloc de compétences disciplinaires

Discipline principale instrument/voix (15h - 6 ECTS)

Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)

Ornementation, improvisation (15h - 2 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires

Cours obligatoires universitaires

Ecriture (18h - 3 ECTS)

Solfège ancien, étude des traités (15h - 1 ECTS)

Pratique vocale, chœur (12h - 1 ECTS)

Pratique corporelle 1 (12h - 1 ECTS)

Analyse 1 (15h - 2 ECTS)

Méthodologie (12h - 1 ECTS)

1 UE au choix :

Histoire de l'art (18h - 3 ECTS)

Introduction à la littérature comparée (30h - 3 ECTS)

Bloc de compétences transversales et linguistiques

1 UE obligatoire

Anglais musical renforcée (12h - 3 ECTS)

1 UE au choix

Anglais (24h - 3 ECTS)

FLE (pour étudiants étrangers) (24h - 3 ECTS)

Semestre 2

BCC disciplinaires

Discipline principale Instrument/voix (15h - 6 ECTS)

Deuxième instrument ancien OU Basse continue (15h - 2 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en
musicologie et histoire de la musique
(24h - 3 ECTS)

BCC complémentaires

Ecriture 2 (18h - 3 ECTS) Solfège
ancien, études des traités 2 (15h - 2
ECTS)

Pratique vocale 2 (chant
grégorien) (12h - 1 ECTS)

Pratique mentales et corporelles 2 (15h -
1 ECTS) Organologie, lutherie, accords,
tempéraments (12h - 1 ECTS)

Projet artistique 2 (20h - 2 ECTS)

1 UE au choix (15h – 2 ECTS)

Direction de chœur

Harmonisation au clavier

Edition d'une préface

1 UE au choix

Enjeux de l'Histoire culturelle (18h - 3 ECTS)

Culture antique et humanités (24h - 3 ECTS)

UE de langue, une UE au choix (24h - 3 ECTS)

Anglais musical

FLE pour étudiants étrangers

Semestre 3

Bloc de compétences disciplinaires

Discipline principale - Instrument/voix (15h - 6 ECTS)

Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences transversales et linguistiques

1 UE au choix

Histoire des institutions et des métiers de la culture (18h - 3 ECTS)

Culture antique et humanités (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires et professionnelles

1 UE au choix

Anglais (24h - 3 ECTS)

FLE -pour étudiants étrangers (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires complémentaires et professionnelles

Ornementation / improvisation (15h - 2 ECTS)

Ecriture polyphonique, contrepoint ancien (18h - 3 ECTS)

Organologie, lutherie, accords, tempéraments (12h - 1 ECTS)

Danse renaissance et baroque (18h - 1 ECTS)

Analyse 2 (15h - 2 ECTS)

Pratique vocale : rhétorique et déclamation (12h - 1 ECTS)

Semestre 4

BCC disciplinaires 2

Discipline principale - Instrument/voix (15h - 6 ECTS)

Basse continue / 2e instrument (15h - 2 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique (24h - 3 ECTS)

Master-Classes et Académies 4 (6h)

BCC complémentaires et professionnelles 2

Ornementation/improvisation (15h - 2 ECTS)

Pratique vocale : rhétorique et déclamation (15h - 2 ECTS)

Pratique de l'image et du son (15h - 2 ECTS)

Pratiques mentales et corporelles (15h - 1 ECTS)

Pédagogie de la musique 2 (12h)

Projet artistique 4 (20h)

BCC transversales et linguistiques 2:

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes (30h - 3 ECTS)

Art et société

Patrimoine et politiques culturelles

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes

Anglais musical renforcé 2 (12h)

Anglais (24h - 3 ECTS)

Français Langue étrangère (FLE) (24h - 3 ECTS)

1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes

Engagement et vie associative (8h - 3 ECTS)

Théorie et pratique des activités physiques et sportives (18h - 3 ECTS)

Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art) (3 ECTS)

Semestre 5

Bloc de compétences disciplinaires et linguistiques

1 UE au choix pour 3 ECTS

Histoire moderne (30 - 3 ECTS)

Histoire contemporaine (30 - 3 ECTS)

Histoire globale (36 - 3 ECTS)

UE de langue:

1 UE au choix

Anglais LV1

FLE (pour étudiants étrangers)

Bloc de compétences disciplinaires

Discipline principale Instrument/voix (15h - 2 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en Histoire de la Musique et musicologie (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires, professionnelles et transversales

Analyse 5 (15h - 2 ECTS)

Stage de mise en situation professionnelle (24h - 5 ECTS)

NTIC (24h - 3 ECTS)

1 UE au choix pour 2 ECTS:

Harmonisation au clavier ou basse continue (15h - 2 ECTS)

Direction de chœur (15h - 2 ECTS)

Deuxième instrument (15h - 2 ECTS)

Semestre 6**Bloc de compétences disciplinaires**

"Discipline principale - Instrument/voix" (15h - 8 ECTS)

Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés (24h - 3 ECTS)

Initiation à la recherche en Histoire de la Musique et musicologie (24h - 3 ECTS)

Bloc de compétences disciplinaires et transversales

Master Classes de pré-spécialisation (15h - 1 ECTS)

Nouvelles technologies : outils de production multimédia (18h - 3 ECTS)

Création contemporaine (12h - 3 ECTS)

Pratiques mentales et corporelles (15h - 1 ECTS)

Au choix 1 UE (15h - 2 ECTS):

Harmonisation au clavier ou basse continue

Direction de chœur

Deuxième instrument

Bloc de compétences disciplinaires et linguistiques - Au choix

Histoire moderne (42h - 3 ECTS)

Histoire contemporaine (42h - 3 ECTS)

Arts, culture visuelle, spectacles (30h - 3 ECTS)

UE de langue: une au choix

Anglais LV1 (24h - 3 ECTS)

FLE pour étudiants étrangers (24h - 3 ECTS)

Perspectives professionnelles

Musicien professionnel,
Musicien interprète, soliste ou membre d'un orchestre
Enseignant chercheur
Médiateur culturel,

Poursuites d'études à l'UVSQ

Master de musicien interprète, spécialiste
Master mention musicologie - Université Paris-Saclay

Adresses et coordonnées

Adresse

Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
47, boulevard Vauban
78047 Guyancourt cedex
Tél. : 01 39 25 50 00
formations-ieci@uvsq.fr

Conservatoire de Versailles

24 rue de la Chancellerie
78000 Versailles
Tél. : 01 39 66 30 10

Conservatoire de la Vallée de Chevreuse

87 rue de Paris
BP 74
91402 Orsay cedex
Tél. : 01 69 28 72 07

Enseignant responsable

Evelyne Samama
evelyne.samama@uvsq.fr

Gestionnaire de scolarité:

Julie Dion
Bâtiment Vauban - bureau 405
01 39 25 53 97
julie.dion@uvsq.fr

Reprise d'études

Déborah Cousseau
Bâtiment d'Alembert
Tél. : 01 39 25 46 09
deborah.cousseau@uvsq.fr

Service Orientation et insertion professionnelle

Tél. : 01 39 25 56 10
orientationsqy.defip@uvsq.fr